



MOBILISATION DES PSYCHOLOGUES

HISTORIQUE DE LA LUTTE

L'appel du 10 juin 2021 est l'aboutissement d'un patient travail de mobilisation qui a débuté il y a maintenant trois ans lorsque nous avons lancé une inter-syndicale et inter-associations en mars 2018 à la suite de l'article 68 de la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2017.

Nous publions une lettre ouverte et demandons rendez-vous à Mme BUZYN, ministre de la santé en janvier de l'année 2018 mais sans succès.

Le collectif des psychologues UFMICT-CGT convie les organisations syndicales en mars 2018. La CFDT décline sa participation en disant que ce n'était pas sa priorité. UNSA a choisi une autre voie, FO n'a jamais répondu et SUD a participé aux toutes premières réunions puis s'est retiré.

Nous avons continué avec le SNP, la FFPP et le SIUEERPP et publié un premier tract intitulé «Déclaration commune» en novembre 2018 qui place les revendications que nous retrouvons inchangées à ce jour.

Fin juin 2019, nous publions une expression commune « *L'accès direct au psychologue est un enjeu de santé publique* », avec ces mêmes organisations, dans laquelle nous faisons un bilan des expérimentations de prise en charge par la CPAM « *des thérapies non médicamenteuses des troubles en santé mentale d'intensité légère à modérée* » mises en place dans 4 départements pour les adultes de 18 à 60 ans ».

Notre conclusion était sans appel : « *un projet inadapté* », qui « *confirme ce que les psychologues demandent depuis plusieurs années : un accès direct et remboursé aux psychologues sur tout le territoire pour répondre aux besoins en santé mentale. Cela est urgent. Il s'agit d'un enjeu de santé publique* ».

Nous demandons une ouverture du système médico-centré en affirmant que « *la psychologie en tant que discipline est en capacité de contribuer aux réponses à apporter aux besoins de santé publique. Aussi les organisations de psychologues demandent aux pouvoirs publics une concertation urgente avec les représentants de la profession* ».

Par la suite, plusieurs demandes de rendez-vous ont à nouveau été faites; aucune n'a été honorée, à l'instar de celle auprès de Mme Brigitte Bourguignon, Présidente de la Commission des Affaires Sociales, de M. Véran, non encore ministre, etc...

Face au durcissement de la politique gouvernementale, nous avons lancé la pétition qui dépasse à ce jour les 22 000 signataires et que nous poursuivrons après ce 1^{er} mouvement

Le jeudi 10 juin 2021, nous avons un très large soutien à notre initiative et c'est tant mieux.

Nous avons affaire à une première grande bataille, d'autres vont suivre pour véritablement ouvrir une brèche dans ce système médico-centré.

Nous appelons à manifester le jeudi 10 juin 2021 à 13h30 à Paris devant le ministère de la Santé, en province devant les Préfectures ou ARS.

Plus de 40 villes mobilisées.